

Les Infos de Base

mercredi 23 avril 2008
volume 11, numéro 17
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 État de la publication

**Code civil du Québec —
Accès aux règles et
Dictionnaire du Droit
québécois**

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

**Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Règlements du Québec***

**Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Lois du Canada***



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 17 du 23 avril 2008.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 mai 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 17 du 23 avril 2008, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 16 du 19 avril 2008.

Tous les règlements sous B-9, qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète publiée dans le Tableau des modifications et Index sommaire du 1^{er} mars 2008.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 mai 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 13 du 26 mars 2008, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 12 du 22 mars 2008.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2008.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 8 du 16 avril 2008. Les modifications apportées par L.C. 2008, ch. 1, 5, 7 et entrées en vigueur au 16 avril 2008 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 22 avril 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 mars 2008.

Le *Dictionnaire du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 mars 2008.

Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

La période d'évaluation des deux nouveaux livres de la bibliothèque *Accès Légal, Code civil du Québec — Accès aux règles* et *Dictionnaire du Droit québécois*, est terminée.

Le *Dictionnaire du Droit québécois* est votre dictionnaire alphabétique et analogique du Droit québécois.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est votre *Code civil* raisonné dompteur de complexité.

Appelez-nous au 514/893-2526 pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant ces

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

nouveaux produits ou pour connaître leurs conditions d'abonnement.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur les tribunaux judiciaires, L.R.Q., c. **T-16**, ann. V.

Règlement modifiant l'annexe V de la Loi sur les tribunaux judiciaires, D. 321-2008 du 09-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 1791, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 32], ann. V.

Règlement modifiant le Règlement sur les réserves fauniques et le Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune, D. 330-2008 du 09-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 1793, a. 9.

Règlement sur les réserves fauniques, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 53], aa. 11, 18, 21, 23.2, 24, ann. I, II, VI.1, VII.0.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les réserves fauniques et le Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune, D. 330-2008 du 09-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 1793, aa. 1-8.

Règles sur les appareils de loterie vidéo, [R.R.Q., c. **L-6**, r. 2.01], a. 29.1.

Règles modifiant les Règles sur les appareils de loterie vidéo, D. 322-2008 du 09-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 1792, a. 1.

Règlement sur les modalités de vente des boissons alcooliques par les titulaires de permis d'épicerie, [R.R.Q., c. **S-13**, r. 4.1], aa. 3, 4.

Règlement modifiant le Règlement sur les modalités de vente des boissons alcooliques par les titulaires de permis d'épicerie, D. 337-2008 du 09-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 1797, aa. 1, 2.

Règlement sur le vin et les autres boissons alcooliques fabriqués ou embouteillés par un titulaire de permis de fabricant de vin, [R.R.Q., c. S-13, r. 6], a. 6.

Règlement modifiant le Règlement sur le vin et les autres boissons alcooliques fabriqués ou embouteillés par un titulaire de permis de fabricant de vin, D. 338-2008 du 09-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 1798, a. 1.

Règlement sur le transport par autobus, [R.R.Q., c. **T-12**, r. 21.2], aa. 3, 5, 7, 14.1-14.6, 18.1, 22-23.1, 38-43, 47, 52.1, 52.2, 57-61, ann. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur le transport par autobus, D. 341-2008 du 09-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 1799, aa. 1-16.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur la gestion des terres des premières nations, L.C. **1999**, ch. **24**, annexe.

Décret modifiant l'annexe de la Loi sur la gestion des terres des premières nations, DORS/2008-51 du 28-02-08, (2008) 142 Gaz. Can. II, 438, a. 1.

Loi électorale du Canada, L.C. **2000**, ch. **9**, aa. 2, 44, 45, 56, 93, 104.1, 107, 110, 442.

Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, L.C. 2007, ch. 21, aa. 1 (partie), 4, 5, 10 (partie), 13, 17-19, 34.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.